

Voici un extrait du site Internet du parc naturel régional des Monts d'Ardèche présentant le géopark UNESCO, on remarquera en couverture de cette page la photo de la carrière pour présenter ce site.



« Rattachée aux jeunes volcans d'Ardèche, la Gravenne de Thueyts est un volcan de type strombolien à cratère égueulé en direction ouest / sud-ouest, culminant à 600 mètres d'altitude. [...] Le site de Thueyts au sens large, présente l'ensemble des produits du volcanisme strombolien. Il est particulièrement représentatif de l'activité volcanique du Parc »

2. Objet de la ZAD :

Les projets de développement de la communauté de communes, dans une perspective à long terme, justifient de constituer une réserve foncière stratégique sur un foncier anthropisé et déjà artificialisé afin de répondre aux besoins pour :

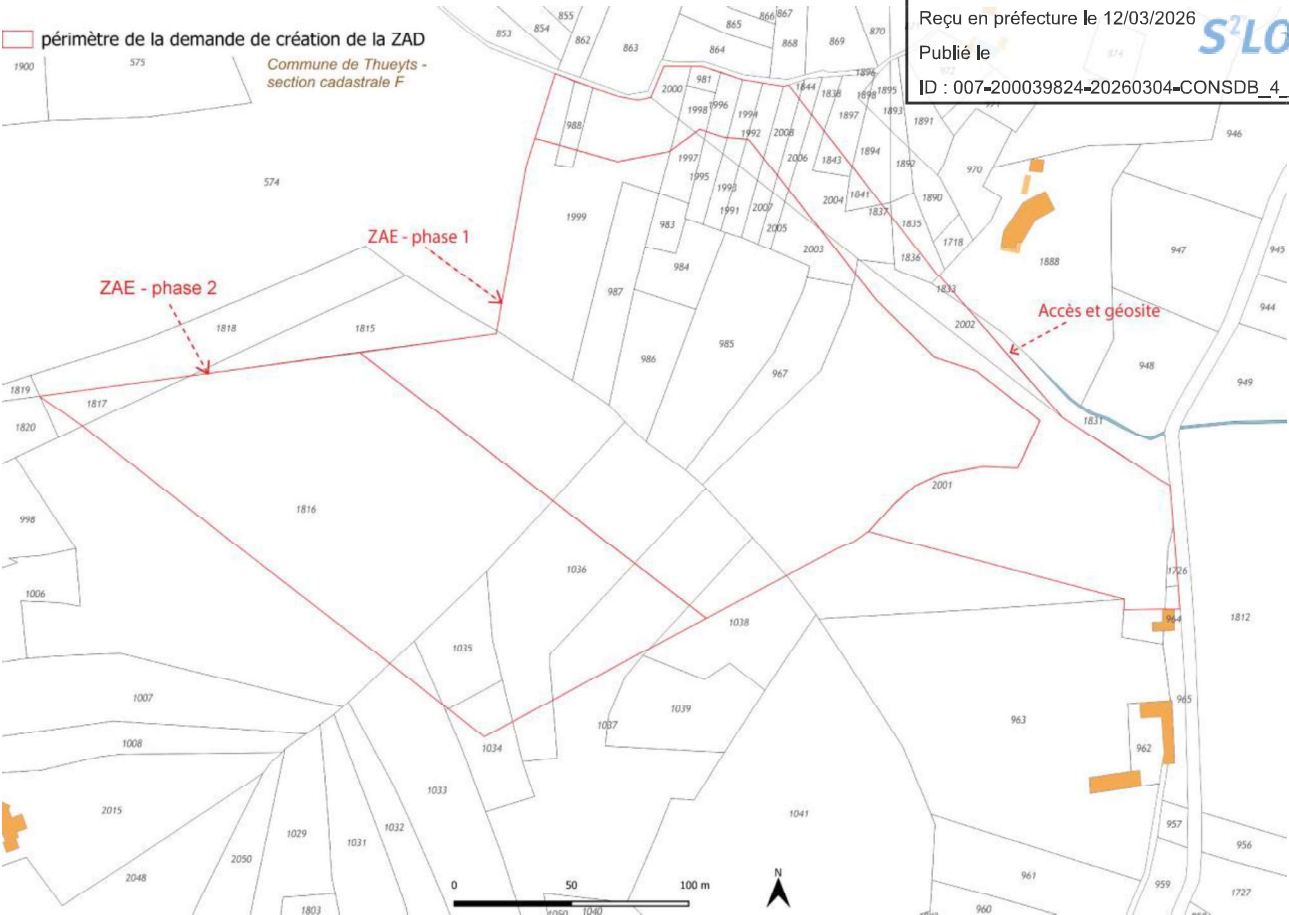
- **Le développement économique** = afin de créer une Zone d'activité économique (ZAE) de 5 ha à terme, en cohérence avec les projets PLUi et SCoT. La ZAE sera aménagée en deux temps : une première phase de 3ha, en fin de gisement de pouzzolane, tel qu'inscrit dans le règlement graphique du PLUi (zone AUf), puis une seconde phase de 2ha (à plus long terme), dépendante du rythme d'exploitation de la carrière.
- **La valorisation du Géosite de la Gravenne de Thueyts**, inscrit au Géopark Unesco : la communauté de communes prévoit l'aménagement d'un parcours de valorisation de ce Géosite, avec notamment un accès au public permanent jusqu'au front de taille.
 Au-delà de la valorisation de ce site remarquable, cela permettra de compléter l'offre de visite sur Thueyts, parfois saturée sur le site classé des coulées basaltiques de la chaussée des géants et du Pont du Diable.

5 ha seront donc réservés à la création d'une ZAE, et 1,5 ha supplémentaires permettront de gérer l'accès depuis la voie communale, et de valoriser le géosite.

3. Périmètre de la ZAD :

Le périmètre de la ZAD porte sur environ 6,5 ha au sein de l'ICPE de la carrière de pouzzolane dite « Dodet » – arrêté préfectoral du 25/01/2009 pour 25 ans.

La carte ci-après présente le contour des parcelles concernées par cette demande de création de ZAD.



Liste des parcelles concernées et les surfaces

Parcelles	Surface	Parcelles	Surface
F1816	17506m ²	F2000	238m ²
F1817	491m ²	F1997	399m ²
F1033	201m ²	F1998	217m ²
F1034	350m ²	F981	111m ²
F1035	1220m ²	F1996	285m ²
F1036	4982m ²	F1995	272m ²
F1037	2766m ²	F1994	280m ²
F1038	700m ²	F1993	231m ²
F2001	14897m ²	F1992	354m ²
F2002	779m ²	F1991	250m ²
F1726	81m ²	F2008	301m ²
F965	55m ²	F2007	167m ²
F967	1780m ²	F2006	270m ²
F985	3225m ²	F2005	135m ²
F986	1310m ²	F2004	1170m ²
F984	810m ²	F2003	659m ²
F983	303m ²	F1843	202m ²
F987	1455m ²	F1841	160m ²
F1999	4958m ²	F1836	278m ²
F988	282m ²	F1833	53m ²